

Mr et Mme HERNANDEZ Anne et Fabien

39 route de Garrot
33830 BELIN-BELIET

Belin-Béliet,
le 29 Octobre 2018.

~~XXXXXXXXXXXX~~
~~XXXXXXXXXXXX~~
~~XXXXXXXXXXXX~~
~~XXXXXXXXXXXX~~

MAIRIE DE BELIN BELIET

29 OCT. 2018

COURRIER ARRIVÉ

Monsieur Le Commissaire Enquêteur

MAIRIE DE BELIN BELIET

29 avenue Aliénor
33830 BELIN BELIET

Objet :

Projet de révision du PLU de Belin-Béliet.

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Suite à notre entrevue en mairie du lundi 1 octobre, voici notre demande :

Nous habitons 39 route de Garrot à Belin Beliet. Nous avons la parcelle référencée 041 Al 36 (**voir plan cadastral annexe 1**) d'une surface de 6 743 m². Notre parcelle est a ce jour et a toujours été entièrement constructible (**actuellement en Zone UD voir annexe 2**).

D'après le projet de révision du PLU, notre parcelle passerait en zone NF Espace Forestier et Sylvicole : donc non constructible.

Nous demandons a rester en Zone Constructible : Zone UB (**voir annexe 3**) de la même façon que les parcelles voisines, pour les raisons suivantes :

1 : Nous voulons laisser à nos enfants notre patrimoine. Ils pourront envisager la construction de leur futur maison sur cette parcelle que nous leur donneront. Sachant que notre parcelle ne compte qu'une maison et pouvant recevoir au moins une ou deux construction si l'on se fit aux propriétés voisines qui ont des constructions en deuxième et troisième lignes (**voir plan cadastral annexe 1**).

3 : Nous sommes propriétaires depuis mars 1999, nous avons honoré nos dettes fiscales sur la base de terrain constructible toutes ces années.

4 : D'un point de vue financier, notre patrimoine perdra de sa valeur. Soit 1 Euro le m² au lieu de 100 € le m² (une perte minimum de 400 000 Euros). Notre but n'étant pas de parceller notre terrain mais d'en avoir la possibilité.

5 : Le fond du quartier de Garrot à des habitations espacées et nous garderons cet esprit d'airial.

6 : Suite à un entretien avec Madame Le Maire, celle-ci nous a indiqué ne pas s'opposer a la demande des habitants du quartier de Garrot pour re-définir la zone et laisser les terrains constructibles.

Nous restons à votre entière disposition pour de plus amples informations.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Mr et Mme HERNANDEZ Anne et Fabien

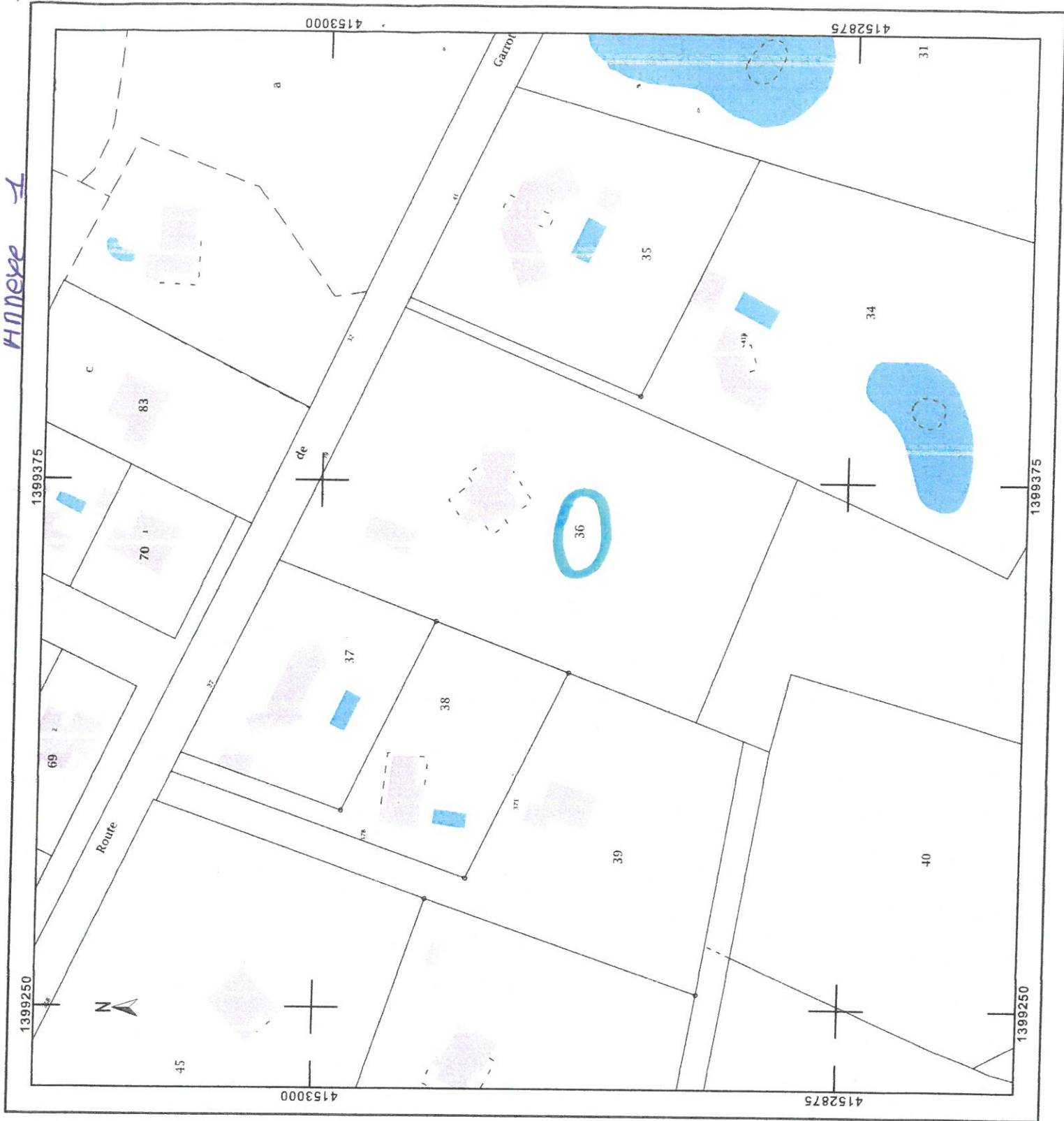
Two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is more complex and stylized, while the one on the right is simpler and more linear.

P.J. : Annexe 1 : Plan cadastral à ce jour.

P.J. : Annexe 2 : Zone UD en Décembre 2001

P.J. : Annexe 3 : Révision PLU 2018

Hennepe A



**DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES**
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
GIRONDE
Commune :
BELIN BELIET

Section : AI
Feuille : 041 AI 01
Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1250
Date d'édition : 25/10/2018
(fuseau horaire de Paris)
Coordonnées en projection : RGF93CC45

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :
PTGC
Cité Administrative - Tour B 14ème étage 33090
33090 BORDEAUX CEDEX
tél. 05 56 24 85 97 - fax 05 56 24 86 21

Cet extrait de plan vous est délivré par :
cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

decembre 2011
ROUTE DE GARROT

HANNOYE

AU PUYEAU-PERREIN

NC

UD

39 Route de GARROT

MOUVA

NDR

MOULIN DU PONT

NC

ND

EST
INBRAOU-SUD UE

ND

LA COSE

18

114

17

GARROT

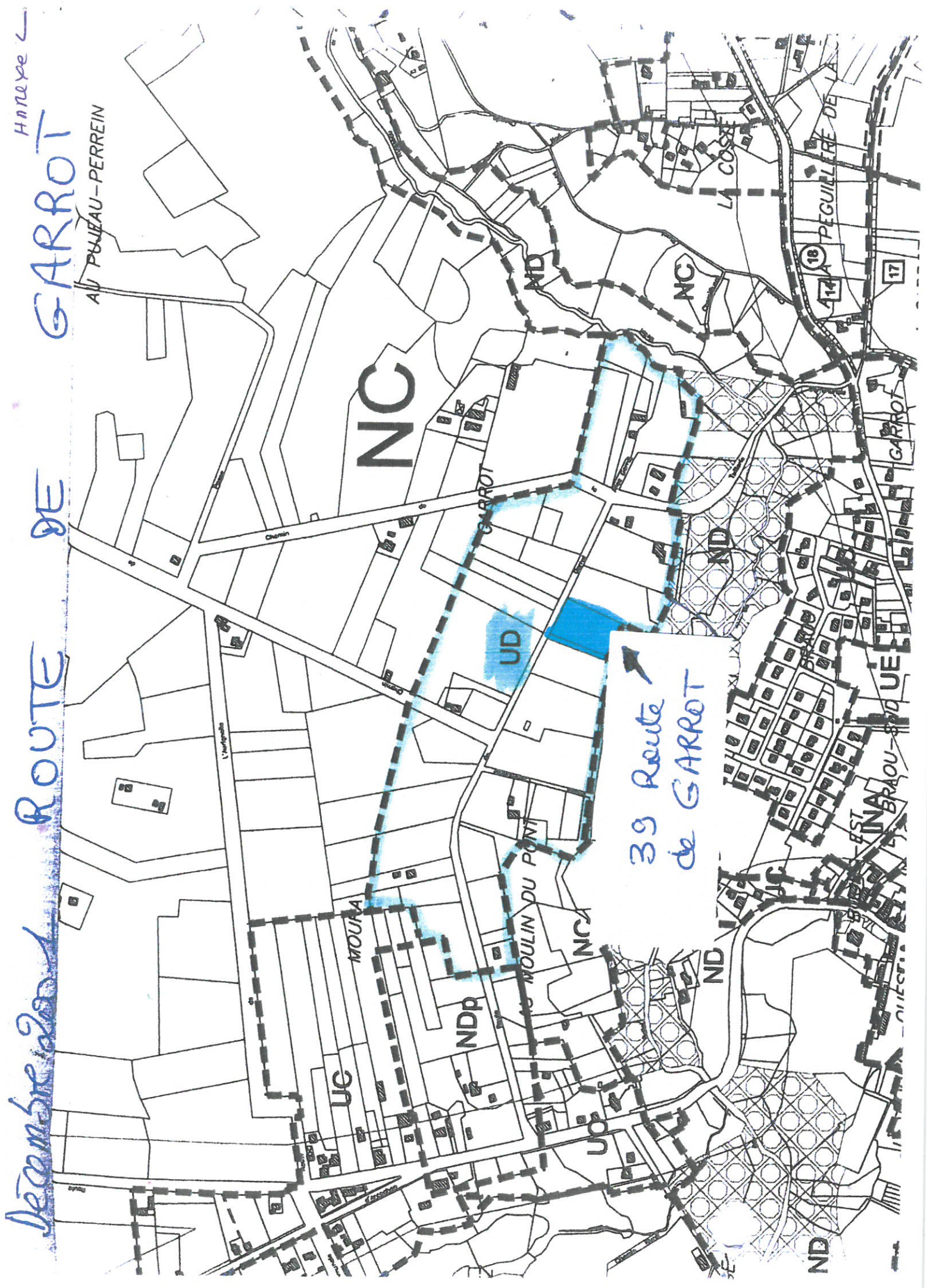
UE

EST

UE

UE

UE



Revision PU - Centre - 2018

Map 5

